



---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 6 mars 2017 à 19 h 30  
Salle Pierre-Paiement au 13, rue Chauret, Sainte-Geneviève**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Normand Marinacci, Maire d'arrondissement  
Monsieur Stéphane Côté, Conseiller d'arrondissement  
Monsieur Éric Dugas, Conseiller d'arrondissement  
Monsieur Christian Larocque, Conseiller d'arrondissement  
Monsieur Jean-Dominic Lévesque-René, Conseiller d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Mohamed Saâd Mourni, Secrétaire d'arrondissement

\_\_\_\_\_

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19).

\_\_\_\_\_

**10 - Ouverture de la séance**

Le président déclare la séance ouverte à 19 h 30 et demande à l'assemblée d'avoir une pensée pour le jeune homme qui a tragiquement perdu la vie durant la nuit du 5 au 6 mars 2017 à L'Île-Bizard. Il s'est exprimé en son nom personnel, au nom des membres du conseil et de la population de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, pour exprimer du fond du cœur ses sympathies à la famille éprouvée par la perte du jeune homme de 28 ans.

\_\_\_\_\_

**CA17 28 0039**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement.**

Il est proposé par Stéphane Côté

appuyé par Éric Dugas

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève du lundi 6 mars 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

---

**10 - Période de questions du public**

Début : 19 h 34

- Monsieur Alain Fugère – Syndicats des cols blancs
  - Questionnement concernant la troisième enquête dans le dossier de harcèlement à l'arrondissement;
  - La relocalisation des employés de Sainte-Geneviève;
  - Recommandation de la CSST sur plusieurs aspects du bâtiment Robert-Sauvé;
  
- Madame Évelyne Prader – 1435 rue Amherst - Montréal
  - Comité d'une monnaie complémentaire pour Montréal;
  - Création d'une monnaie complémentaire pour Montréal;
  - Demande de rencontre avec le conseil d'arrondissement pour discuter de l'éventualité d'adhérer à cette monnaie.

Fin : 19 h 44

---

**CA17 28 0040**

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève.**

Il est proposé par Christian Larocque

appuyé par Jean-Dominic Lévesque-René

Et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève du lundi 6 février 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.04 1176131012

---

**CA17 28 0041**

**Adoption des procès-verbaux de la commission de l'administration et des priorités et des comités du conseil d'arrondissement.**

Il est proposé par Stéphane Côté

appuyé par Christian Larocque

Et résolu :

- D'adopter le procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève du lundi 20 février 2017;
- D'adopter le procès-verbal de la commission de l'administration et des priorités de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève du lundi 27 février 2017.

Monsieur Eric Dugas, conseiller du district de Sainte-Geneviève, vote contre la motion.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

10.05 1176131011

---

**CA17 28 0042**

**Approuver le projet d'entente de collaboration entre la Direction de l'habitation de Montréal et l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève pour l'amélioration de la salubrité.**

Il est proposé par Jean-Dominic Lévesque-René

appuyé par Christian Larocque

Et résolu :

D'approuver le projet d'entente de collaboration entre la Direction de l'habitation de Montréal et l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève pour l'amélioration de la salubrité et de mandater et autoriser madame Nancy Bergeron, directrice d'arrondissement par intérim, d'agir et de signer "l'Entente de collaboration - moisissures" avec la Direction de l'habitation dans le cadre du Plan d'action pour l'amélioration de la salubrité en regard de l'application du Règlement sur la salubrité et l'entretien des logements (03-096).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.01 1173294002

---

**CA17 28 0043**

**Autoriser une dépense de 14 348,88 \$, toutes taxes incluses et augmenter la valeur du contrat de 26 904,15 \$ à 41 253,03 \$ pour la location d'une niveleuse avec opérateur à "Meloche inc." pour la saison hivernale 2016-2017 pour l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, pour un budget cumulatif de 41 253,03 \$, toutes taxes incluses à la suite de l'appel d'offres sur invitation (AO 16-15790).**

Il est proposé par Stéphane Côté

appuyé par Jean-Dominic Lévesque-René

Et résolu :

- D'autoriser une dépense de 14 348,88 \$, toutes taxes incluses;
- D'augmenter la valeur du contrat de 26 904,15 \$ à 41 253,03 \$ pour la location d'une niveleuse avec opérateur pour la saison hivernale 2016-2017 de "Meloche inc." pour l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève;

- D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1177474002

---

#### CA17 28 0044

**Affecter un montant 2 200 \$ en provenance des surplus de golf de l'arrondissement pour l'octroi d'une subvention au Club de marche ARETPA ainsi qu'à la Fondation Art Saving Life.**

Il est proposé par Stéphane Côté

appuyé par Christian Larocque

Et résolu :

D'affecter un montant de 2 200 \$ en provenance des surplus de golf pour l'octroi des subventions suivantes conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Nom	Objet	Montant
Club de marche ARETPA	Soutien financier 2016-2017	800 \$
Club de marche ARETPA	Soutien financier – Projet – Campagne de recrutement de membres	400 \$
Fondation Art Saving Life	Soutien financier – Projet – Zumba Outdoor Summer Event	1 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1172858010

---

**CA17 28 0045**

**Accorder un contrat à la firme d'ingénierie "IGF Axiom inc." pour des services professionnels pour la préparation des plans, devis et surveillance du projet de reconstruction de la chaussée et des conduites d'égout et d'aqueduc pour les rues Du Moulin, Saint-Joseph et Bord-de-l'Eau situé à l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, pour une somme de 47 712,21 \$, toutes taxes incluses, à la suite de l'appel d'offres public AO 2016-26.**

Il est proposé par Jean-Dominic Lévesque-René

appuyé par Stéphane Côté

Et résolu :

1. D'autoriser une dépense de 47 712,21 \$, incluant les taxes, pour des services professionnels pour la préparation des plans, devis et surveillance du projet de reconstruction de la chaussée et des conduites d'égout et d'aqueduc pour les rues Du Moulin, Saint-Joseph et Bord-de-l'Eau situées à l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, à la suite de l'appel d'offres public AO 2016-26;
2. D'accorder à "IGF Axiom inc." le contrat à cette fin, au prix de sa soumission de 47 712,21 \$ incluant les taxes;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.03 1177474003

---

**CA17 28 0046**

**Prolonger l'entente de dix (10) ans entre le Complexe sportif Saint-Raphaël et la Ville de Montréal - arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève pour la fourniture de services.**

Il est proposé par Christian Larocque

appuyé par Stéphane Côté

Et résolu :

- D'autoriser le maire de l'arrondissement, monsieur Normand Marinacci, et le secrétaire d'arrondissement, monsieur Mohamed Saâd Mourni, à signer l'addenda prolongeant de dix (10) ans le contrat de fourniture de services avec le Complexe sportif Saint-Raphaël repoussant son échéance à 2037 au lieu de 2027 initialement prévue.
- De soumettre cet addenda au ministère des Affaires municipales et des Régions pour approbation préalable avant sa signature.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.04 1176131014

---

**CA17 28 0047**

**Autoriser une dépense de 14 908,56 \$, toutes taxes incluses, pour le paiement des services rendus de la compagnie PODS pour la livraison et la location de conteneurs ainsi que pour la disposition des biens des conteneurs découlant de l'éviction du 287, rue des Érables à L'Île-Bizard.**

Il est proposé par Jean-Dominic Lévesque-René

appuyé par Stéphane Côté

Et résolu :

D'autoriser une dépense de 14 908,56 \$ toutes taxes incluses, pour le paiement des services rendus par la compagnie PODS pour la livraison, la location de conteneurs ainsi que pour la disposition des biens du 287, rue des Érables, L'Île-Bizard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1171893004

**CA17 28 0048**

**Autoriser un virement au règlement 0816-005 au montant de 25 100 \$ et approuver un avenant d'un montant maximum de 27 881,44 \$, toutes taxes incluses, modifiant le mandat et les derniers avenants accordés à "Morency Perrault architectes" pour des services professionnels complémentaires de surveillance de la construction de la salle multifonctionnelle.**

Il est proposé par Jean-Dominic Lévesque-René

appuyé par Christian Larocque

Et résolu :

- D'approuver un avenant modifiant le mandat ainsi que les premiers avenants;
- D'autoriser une dépense additionnelle maximale de 27 881,44 \$ toutes taxes incluses, pour les services professionnels supplémentaires de surveillance du projet de la salle multifonctionnelle à la firme " Morency Perreault Architectes";
- D'approuver un virement du règlement 0816-005 d'un montant de 25 100 \$;
- D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1176982002

---

**CA17 28 0049**

**Accorder au Club de tennis de L'Île-Bizard une dérogation sur le couvre-feu et les autoriser à se procurer un permis de boissons pour leurs activités.**

Il est proposé par Christian Larocque

appuyé par Stéphane Côté

Et résolu :

D'accorder au Club de tennis de L'Île-Bizard une dérogation sur le couvre-feu et les autoriser à se procurer un permis de boissons pour leurs activités.

DATES	ÉVÈNEMENTS	DATES DE REMISE EN CAS DE PLUIE	RESPONSABLES
2 juin	Rolland Garros/Vin et fromage	Salle du centre socioculturel	André Jutras et Nicole Laquerre
7 juillet	Coupe Davis/Soirée pizza	8 juillet	Benoit Vanier et Reine Slim
21 juillet	Tournoi de Munich/Saucisses et bières	22 juillet	Fred Stradjuk et Louise Bernachez
4 août	Tournoi mexicain/Nachos	5 août	Benoit Vanier et Reine Slim
12 août	Finales de la Coupe Hopman/Dips Australiens	13 août	Benoit Vanier et Reine Slim
25 août	Coupe Île-Bizard/Épluchettes de blé d'Inde	26 août	Guy Godbout et Hélène Godbout

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.01 1172858008

---

#### CA17 28 0050

**Accorder au Club Optimiste de L'Île-Bizard une dérogation sur le couvre-feu et les autoriser à se procurer un permis de boissons lors du 375<sup>e</sup> de Montréal.**

Il est proposé par Stéphane Côté

appuyé par Christian Larocque

Et résolu :

D'accorder au Club Optimiste de L'Île-Bizard une dérogation sur le couvre-feu et les autoriser à se procurer un permis de boissons pour servir et/ou vendre des boissons alcoolisées lors du 375<sup>e</sup> de Montréal.

Date: 3 juin 2017

Période: 12 h à 23 h

Endroit: Stationnement du parc Eugène-Dostie à L'Île-Bizard

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.02 1172858009

**CA17 28 0051**

**Autoriser La Société des célébrations du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal à organiser l'événement "Cabane Urbaine", à vendre des breuvages et produits dérivés de l'érable et diffuser de la musique dans le parc Eugène-Dostie, samedi le 25 mars 2017.**

Il est proposé par Christian Larocque

appuyé par Stéphane Côté

Et résolu :

D'autoriser La Société des célébrations du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal à organiser l'événement "Cabane Urbaine" à vendre des breuvages et produits dérivés de l'érable et à diffuser de la musique dans le parc Eugène-Dostie, samedi le 25 mars 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.03 1172858007

---

**CA17 28 0052**

**Projet de règlement CA28 0023-13 modifiant diverses dispositions du règlement de zonage afin d'assurer notamment la conformité au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029).**

Il est proposé par Stéphane Côté

appuyé par Christian Larocque

Et résolu :

Avis de motion est donné par monsieur Stéphane Côté, conseiller du district Pierre-Forêtier, qu'il sera présenté pour adoption à une prochaine séance, le projet de règlement CA28 0023-13 modifiant diverses dispositions du règlement de zonage afin d'assurer notamment la conformité au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029).

Que soit et il est par les présentes adopté le projet de règlement CA28 0023-13 modifiant diverses dispositions du règlement de zonage afin d'assurer notamment la conformité au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.04 1174388001

---

### **CA17 28 0053**

**Projet de règlement CA28 0015-01 modifiant diverses dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin d'assurer la conformité au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029).**

Il est proposé par Stéphane Côté

appuyé par Christian Larocque

Et résolu :

Avis de motion est donné par monsieur Stéphane Côté, conseiller du district Pierre-Forêtier, qu'il sera présenté pour adoption à une prochaine séance, le projet de règlement CA28 0015-01 modifiant diverses dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin d'assurer la conformité au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029).

Que soit et il est par les présentes adopté le projet de règlement CA28 0015-01 modifiant diverses dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin d'assurer la conformité au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.05 1174388002

---

**CA17 28 0054**

**Projet de règlement CA28 0024-04 modifiant certaines dispositions du règlement de lotissement afin d'assurer la conformité au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029).**

Il est proposé par Stéphane Côté

appuyé par Christian Larocque

Et résolu :

Avis de motion est donné par monsieur Stéphane Côté, conseiller du district Pierre-Forêtier, qu'il sera présenté pour adoption à une prochaine séance, le projet de règlement CA28 0024-04 modifiant certaines dispositions du règlement de lotissement afin d'assurer la conformité au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029).

Que soit et il est par les présentes adopté le projet de règlement CA28 0024-04 modifiant certaines dispositions du règlement de lotissement afin d'assurer la conformité au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.06 1174388003

---

**CA17 28 0055**

**Projet de règlement CA28 0011-02 modifiant certaines dispositions du règlement sur les permis et certificats afin d'assurer la conformité au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029).**

Il est proposé par Stéphane Côté

appuyé par Christian Larocque

Et résolu :

Avis de motion est donné par monsieur Stéphane Côté, conseiller du district Pierre-Forêtier, qu'il sera présenté pour adoption à une prochaine séance, le projet de règlement CA28 0011-02 modifiant certaines dispositions du règlement sur les permis et certificats afin d'assurer la conformité au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029).

Que soit et il est par les présentes adopté le projet de règlement CA28 0011-02 modifiant certaines dispositions du règlement sur les permis et certificats afin d'assurer la conformité au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.07 1174388004

---

#### **CA17 28 0056**

**Adopter, dans le cadre du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019, un règlement autorisant un emprunt de 1 525 000 \$ pour la réalisation de travaux de réaménagement dans divers parcs de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève - Règlement numéro 0817-001.**

Avis de motion est donné par monsieur Christian Larocque, conseiller du district Denis-Benjamin-Viger, qu'il sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement le Règlement d'emprunt autorisant un emprunt de 1 525 000 \$ pour la réalisation de travaux de réaménagement dans divers parcs de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève - Règlement numéro 0817-001.

40.08 1176131004

---

#### **CA17 28 0057**

**Adopter, dans le cadre du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019, un règlement autorisant un emprunt de 50 000 \$ pour l'acquisition d'équipements sportifs pour divers terrains sportifs de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève - Règlement numéro 0817-002.**

Avis de motion est donné par monsieur Christian Larocque, conseiller du district Denis-Benjamin-Viger, qu'il sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement le Règlement d'emprunt autorisant un emprunt de 50 000 \$ pour l'acquisition d'équipements sportifs pour divers terrains sportifs de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève - Règlement numéro 0817-002.

40.09 1176131005

---

**CA17 28 0058**

**Adopter, dans le cadre du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019, un règlement autorisant un emprunt de 600 000 \$ pour la réalisation du programme de réfection des bâtiments de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève - Règlement numéro 0817-003.**

Avis de motion est donné par monsieur Jean-Dominic Levesque-René, conseiller du district Jacques-Bizard, qu'il sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement le Règlement d'emprunt autorisant un emprunt de 600 000 \$ pour la réalisation du programme de réfection des bâtiments de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève - Règlement numéro 0817-003.

40.10 1176131006

---

**CA17 28 0059**

**Adopter, dans le cadre du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019, un règlement autorisant un emprunt de 75 000 \$ pour la réalisation du programme d'apaisement de la circulation de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève - Règlement numéro 0817-004.**

Avis de motion est donné par monsieur Jean-Dominic Levesque-René, conseiller du district Jacques-Bizard, qu'il sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement le Règlement d'emprunt autorisant un emprunt de 75 000 \$ pour la réalisation du programme d'apaisement de la circulation de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève - Règlement numéro 0817-004.

40.11 1176131007

---

**CA17 28 0060**

**Adopter, dans le cadre du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019, un règlement autorisant un emprunt de 627 000 \$ pour la réalisation du programme de réfection routière de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève - Règlement numéro 0817-005.**

Avis de motion est donné par monsieur Jean-Dominique Levesque-René, conseiller du district Jacques-Bizard, qu'il sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement le Règlement d'emprunt autorisant un emprunt de 627 000 \$ pour la réalisation du programme de réfection routière de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève - Règlement numéro 0817-005.

40.12 1176131008

---

**CA17 28 0061**

**Adopter, dans le cadre du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019, un règlement autorisant un emprunt de 50 000 \$ pour la réalisation du programme de gestion de la désuétude informatique de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève - Règlement numéro 0817-006.**

Avis de motion est donné par monsieur Stéphane Côté, conseiller du district Pierre-Forêtier, qu'il sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement le Règlement d'emprunt autorisant un emprunt de 50 000 \$ pour la réalisation du programme de gestion de la désuétude informatique de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève - Règlement numéro 0817-006.

40.13 1176131009

---

**CA17 28 0062**

**Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les dérogations mineures (CA28 0025) de l'Arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, relativement à une demande de dérogation mineure en vue de permettre l'agrandissement du bâtiment principal au 161, rue Beaulieu sur le lot 1 843 408 du cadastre du Québec et permettre ainsi un empiètement de 2,98 m dans la marge arrière.**

Il est proposé par Stéphane Côté

appuyé par Christian Larocque

Et résolu :

De refuser la demande de dérogation mineure relativement à l'empiètement de 2,98 m dans la marge arrière, pour le bâtiment principal situé au 161, rue Beaulieu, sur le lot 1 843 408 du cadastre du Québec, et ce, conformément au Règlement sur les dérogations mineures (CA28 0025) de l'Arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.14 1177517004

---

### **CA17 28 0063**

**Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'Arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A. afin de permettre les travaux de rénovation et d'ajout d'un étage au bâtiment principal situé au 196, rue Saint-Jean-Baptiste sur le lot 1 843 382 du cadastre du Québec.**

Il est proposé par Stéphane Côté

appuyé par Christian Larocque

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'Arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, la demande de P.I.I.A., afin de permettre les travaux de rénovation et d'ajout d'un étage au bâtiment principal situé au 196, rue Saint-Jean-Baptiste sur le lot 1 843 382 du cadastre du Québec, tel qu'illustré sur les plans et perspectives finales déposées en date du 7 février 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.15 1177517005

---

**CA17 28 0064**

**Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'Arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A. afin de permettre la construction du bâtiment au 895, 3e Avenue sur les lots 4 589 500 et 4 589 526 du cadastre du Québec.**

Il est proposé par Stéphane Côté

appuyé par Christian Larocque

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'Arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, la demande de P.I.I.A., afin de permettre la construction d'une nouvelle résidence unifamiliale au 895, 3e Avenue sur les lots 4 589 500 et 4 589 526 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.16 1177517006

---

**CA17 28 0065**

**Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'Arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A. afin de permettre la construction d'une résidence unifamiliale au 1068, rue Bellevue sur le lot 5 376 933 du cadastre du Québec.**

Il est proposé par Stéphane Côté

appuyé par Christian Larocque

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'Arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, la demande de P.I.I.A., afin de permettre la construction d'une résidence unifamiliale au 1068, rue Bellevue sur le lot 5 376 933 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.17 1177517007

---

**CA17 28 0066**

**Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'Arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A. afin de permettre la construction d'une résidence unifamiliale au 1071, rue Bellevue sur le lot 5 376 928 du cadastre du Québec.**

Il est proposé par Stéphane Côté

appuyé par Christian Larocque

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'Arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, la demande de P.I.I.A., afin de permettre la construction d'une résidence unifamiliale au 1071, rue Bellevue sur le lot 5 376 928 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.18 1177517008

---

**CA17 28 0067**

**Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'Arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A. afin de permettre la construction d'une résidence unifamiliale au 1081, rue Bellevue sur le lot 5 376 922 du cadastre du Québec.**

Il est proposé par Stéphane Côté

appuyé par Christian Larocque

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'Arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, la demande de P.I.I.A., afin de permettre la construction d'une résidence unifamiliale au 1081, rue Bellevue sur le lot 5 376 922 du cadastre du Québec, mais conditionnellement à ce que le propriétaire dépose, au plus tard le 31 mars 2018, un plan d'aménagement paysager devant être étudié par le comité consultatif d'urbanisme. Une mention, à cet effet, devra être faite dans les conditions rattachées au permis de construction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.19 1177517009

---

**CA17 28 0068**

**Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'Arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A. afin de permettre le retrait de la cheminée pendant les travaux de rénovation au 66, Plage Riviera sur le lot 1 843 450 du cadastre du Québec.**

Il est proposé par Stéphane Côté

appuyé par Christian Larocque

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'Arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, la demande de P.I.I.A., afin de permettre le retrait de la cheminée pendant les travaux de rénovation au 66, Plage Riviera sur le lot 1 843 450 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.20 1177517010

---

**CA17 28 0069**

**Nomination d'un maire suppléant du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève.**

Il est proposé par Christian Larocque

appuyé par Jean-Dominic Lévesque-René

Et résolu :

De nommer monsieur Stéphane Côté, conseiller du district Pierre-Foretier, comme maire suppléant du conseil d'arrondissement pour les mois d'avril, mai et juin 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

51.01 1176131010

---

### Dépôt de documents

- Suivi budgétaire revenus - Février 2017;
- Suivi budgétaire dépenses - Février 2017;
- Factures non associées à un bon de commande – Février 2017;
- Liste des bons de commande approuvés – Février 2017;
- Virements budgétaires – Février 2017;
- Liste des permis émis - construction - Février 2017;
- Liste des permis émis - lotissement – Février 2017
- Liste des permis émis - occupation – Février 2017

60.01

---

### CA17 28 0070

**Adopter une motion pour appuyer le Regroupement pour un Québec en santé en demandant au gouvernement du Québec de poursuivre et d'intensifier les investissements dans la création d'environnement favorable aux saines habitudes de vie.**

Il est proposé par Stéphane Côté

appuyé par Christian Larocque

CONSIDÉRANT QU'il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population;

CONSIDÉRANT QUE le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans les projets municipaux pour 2016-2017;

CONSIDÉRANT QUE la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec vise comme objectif que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents;

CONSIDÉRANT QUE le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc.

Et résolu :

De signifier notre appui au Regroupement pour un Québec en santé. Et à cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec :

1. De poursuivre et d'intensifier les investissements dans la création d'environnement favorable aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécois et Québécoises:
  - a. Par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
  - b. Par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre.
2. D'investir les revenus dans la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de tous les Québécoises et Québécois.

D'acheminer copie de cette résolution au député de Nelligan, monsieur Martin Coiteux, au ministre des Finances, monsieur Carlos Leitao, à la ministre déléguée à la Réadaptation, la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois, et au premier ministre, monsieur Philippe Couillard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

65.01 1176131013

## Période de questions du public

Début : 20 h 28

- Madame Marie-Ève Dubé – 626 Louise-Bizard – L'Île-Bizard
  - Question au conseiller Dugas concernant ses questionnements quant au bien-fondé d'un OBNL pour le paysage humanisé;
  - Affichage dans la zone agricole
  
- Monsieur Gerry Carter – 1733 Bord-du-Lac – L'Île-Bizard
  - Sondage sur la connexion à l'aqueduc et l'égout;
  - La rencontre informera-t-elle des coûts de connexion et l'impact financier sur le compte des taxes?;
  - Renseigner les citoyens sur les coûts avant le sondage aurait été préférable.
  
- Monsieur Jean-Pierre Lalonde – 66, rue de la Plage-Riviera – Sainte-Genève
  - Entretien de la rue de la Plage-Riviera durant l'hiver n'est pas adéquat;
  
- Monsieur Eric Dugas – Conseiller de Sainte-Genève
  - Publicité dans le Cités Nouvelles;
  - Programme de campagne électorale dans le journal de l'arrondissement.

Fin : 20 h 40

70.01

---

**CA17 28 0071**

### Levée de la séance

Il est proposé par Christian Larocque

appuyé par Jean-Dominic Lévesque-René

Et résolu :

De lever la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève du lundi 6 mars 2017 à 20 h 41.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.02

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Normand Marinacci  
Maire d'arrondissement

\_\_\_\_\_  
Mohamed Saâd Mounni  
Secrétaire d'arrondissement

\_\_\_\_\_

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

\_\_\_\_\_

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 avril 2017.